

« Note liminaire », Saint-Cyran épistolier. Un maître spirituel au Grand Siècle, p. 15-16

DOI: 10.48611/isbn.978-2-406-14280-5.p.0017

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE LIMINAIRE

L'étude publiée aujourd'hui est le fruit des deux dossiers présentés en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches en littérature et civilisation françaises en 2002 à l'université de Paris IV – Sorbonne d'abord, et de l'habilitation à diriger des recherches en théologie catholique en 2004 à l'université Marc Bloch de Strasbourg.

Elle s'appuie sur la pièce majeure établie et présentée en 2002 devant l'université de Paris IV-Sorbonne : la première édition critique des lettres de Jean-Ambroise Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, soit un total de 664 lettres, un *corpus* représentant un des massifs épistolaires les plus importants du XVII^e siècle.

Mes recherches systématiques dans les fonds manuscrits des bibliothèques ont permis d'ajouter aux lettres déjà connues par des imprimés plus de 180 lettres inédites, et de rétablir, au-delà des accommodements des éditeurs des XVIII^e et XVIII^e siècles, le texte plus authentique de plus de 150 lettres.

J'achève la préparation de cette édition pour l'impression. Le catalogue définitif des lettres et leur texte étant à présent établis, il m'a paru opportun et digne d'intérêt de faire connaître dès maintenant au lecteur curieux des questions historiques, littéraires et spirituelle du Grand Siècle, l'éclairage nouveau porté par ces textes sur la figure emblématique de Saint-Cyran et de lui restituer sa vraie grandeur.

Très nombreuses sont les citations extraites de mon édition en préparation dans les pages qui suivent. Afin de les situer dans le *corpus* général, je procède de la manière suivante : le numéro d'ordre dans le catalogue des lettres est suivi de la mention du destinataire et de la date de la lettre. Un destinataire ou une date entre crochets droits indique un destinataire ou/et une date restitués d'après des indices de critique interne et externe, mais ne figurant pas dans l'imprimé ou dans le manuscrit, ou rectifiant une indication du texte source. Une restitution hypothétique est indiquée par l'adjonction d'un point d'interrogation à la suite de la mention du destinataire ou/et de la copie.

Lorsque paraîtra mon édition des lettres de Saint-Cyran, il sera ainsi aisé de replacer les citations dans l'ensemble des lettres.

Nombreuses sont les sources et les études citées à l'appui de mon étude. Afin d'alléger les notes de bas de page, les indications bibliographiques complètes ne sont indiquées que lors de la première apparition d'un ouvrage ou d'un document. Je n'indique plus ensuite, après le nom de l'auteur, placé entre

crochets si l'identité n'est pas indiquée mais peut être restituée de manière certaine, qu'un abrégé du titre fourni par les premiers mots qui le composent, suivi de la mention éd. citée.

J'ai recouru aux abréviations et aux signes typographiques suivants.

éd. citée : édition citée.

Ibid. : même ouvrage que dans la note précédente.

Ms.: manuscrit. s.l.: sans lieu. s.d.: sans date.

[]: noms et dates placés entre crochets sont des restitutions certaines.

[...]: trois points entre crochets indiquent l'omission d'une partie du texte.

[]: les mots entre crochets correspondent à des modifications du texte. « »: les textes et les mots entre guillemets sont des citations littérales.

Les textes bibliques sont cités dans la traduction de Sacy (*La Bible. Traduction de Louis-Isaac Lemaître de Sacy.* Préface et textes d'introduction établis par Philippe Sellier, Paris, Laffont (« Bouquins »), 1990). Certes Saint-Cyran, mort en 1643, ne l'a pas connue. Il lisait la bible et la citait habituellement en latin, que ce soit dans le cadre de la liturgie, notamment la prière du bréviaire et la célébration de la messe, ou dans celui de ses recherches. Mais elle est représentative de Port-Royal et trouve naturellement sa place dans mon étude.

Les textes des Pères de l'Église sont cités simplement sous leur titre avec indication des chapitres ou des paragraphes lorsqu'il y a lieu, mais sans renvoi à une édition particulière, à l'exception des lettres d'Augustin et Jérôme.